
M1 Mathématiques fondamentales 2023–2024

Rentrée

La réunion de rentrée est prévue le vendredi 1er septembre 2023 ; la présence des enseignants n'est pas utile. Les enseignements commencent le lundi 4 septembre 2023.

Semestre 1 : du lundi 4 septembre au vendredi 22 décembre (fin des enseignements et des évaluations).

Semestre 2 : du lundi 8 janvier au vendredi 17 mai (fin des enseignements et des évaluations).

Secrétariat

Le secrétariat du master est assuré par Annie Quéméré (courriel : annie.quemere@univ-rennes1.fr, Bureau 003, RdC, Bat. 22).

Organisation des UE

Chaque UE a pour volume horaire **22,5 CM + 22,5 h TD** + parfois des **TP**, pour 5 ECTS. Pour rappel : sur l'ensemble du campus de Beaulieu, les créneaux d'enseignement passent à **1,5 heure** selon le rythme 8h00–9h30 ; 9h45–11h15 ; 11h30–13h00 ; 13h15–14h45 ; 15h00–16h30 ; 16h45–18h15.

Un **descriptif du programme** de chaque UE est disponible dans la maquette de tout le master :

<https://perso.univ-rennes1.fr/jean-christophe.breton/master/masterMATH.pdf>

Semestre 1 (04/09–22/12)

Le semestre 1 compte 15 semaines qui doivent contenir les enseignements (CM, TD, TP) et les évaluations (hors possibles CC de substitution). Il y a une semaine de vacances du 28/10 au 05/11 (Toussaint).

L'**emploi du temps** du semestre 1 est disponible sur ADE (EdT 2023–2024) :

<https://planning.univ-rennes1.fr>

Dans un premier temps, il faut utiliser

[ENT](#)/Mes outils/Catalogue d'applications/ADE/Emploi du temps 2023–2024
puis arborescence habituelle.

L'emploi du temps du semestre 1 est programmé. Je vous conseille de vérifier que tous vos créneaux y sont bien prévus, sinon voir avec [Annie Quéméré](#).

Il y a de fortes contraintes sur l'emploi du temps qui ne permettront pas de faire facilement des changements. Si vous prévoyez une absence pour un de vos créneaux, indiquez le [moi](#) pour voir dans quelle mesure le créneau peut être réutilisé autrement. Pour information, les mardis et mercredis sont des jours passés à Ker Lann (KL) pour les étudiants MAG2.

Semestre 2 (08/01–17/05)

Le Semestre 2 compte 16 semaines qui doivent contenir les enseignements (CM, TD, TP) et les évaluations (hors possibles CC de substitution). Il y a deux périodes de vacances : du 24/02 au 10/03 (Hiver : 2 semaines) et du 28/04 au 05/05 (Printemps : 1 semaine). L'emploi du temps du semestre 2 n'est pas encore fait. Le mercredi sera une journée KL pour le groupe MAG2. Si vous pouvez terminer le semestre 2 avant la date limite, cela sera bienvenu pour les étudiants qui partent en stage ensuite (en particulier les magistériens).

Évaluation

Le M1mathfonda est une formation en contrôle continu intégral (CCI) : chaque UE est évaluée par contrôle continu (CC), avec au minimum 2 épreuves portant sur des parties différentes du programme. **Il n'y a pas de session 2 mais le principe de 2ème chance doit être respecté** (ie. un mauvais résultat à une épreuve de CC ne doit pas complètement compromettre la validation de l'UE). Toutefois, les étudiants avec une absence justifiée (ABJ) lors d'un CC peuvent bénéficier d'un CC de substitution ou voir le résultat correspondant neutralisé. Les étudiants absents sans justification (ABI) n'ont pas droit à un CC de substitution ou neutralisation.

Pour tenir compte de l'ensemble des contraintes réglementaires (au moins 2 épreuves de contrôle continu, principe de deuxième chance pour les étudiants, épreuve de substitution pour les étudiants ABJ), je vous recommande de faire (au moins) **3 épreuves de CC** pour chaque UE et d'adopter la formule suivante (ou toute adaptation du même genre) :

$$\max \left(\min \left(\frac{CC1 + CC2}{2}, 10 \right); \frac{CC1 + CC2 + CC3}{3}; CC3 \right)$$

avec :

- en cas d'absence injustifiée à un CC la note 0 est attribuée à ce contrôle ;
- en cas d'absence justifiée à un des deux premiers CC mais pas à l'autre on attribue au contrôle non fait la note obtenue à l'autre ;
- en cas d'absence justifiée aux deux premiers CC, il faut organiser une (unique) épreuve de substitution qui remplacera CC1 et CC2 ;
- en cas d'absence justifiée au CC3 on attribue à ce contrôle la moyenne $(CC1+CC2)/2$.

Si vous souhaitez procéder autrement, vous devez respecter le cadre général tel que détaillé dans le document de l'Université de Rennes : *MCCC : Dispositions générales applicables aux étudiants inscrits en Master. Année universitaire 2023-2024* disponible dans ce [lien](#), cf. en particulier p.3.

Dans tous les cas, **vous devez indiquer aux étudiants en début de semestre vos modalités d'évaluation** (nombre et nature des CC, formule de calcul de la note finale). Il faudra aussi préciser à vos étudiants comment seront gérées les absences en CC :

- absence injustifiée = 0 au CC
- absence justifiée = soit CC neutralisé dans le calcul de la note finale, soit ABJ avec CC de substitution.

Les CC seront à organiser au cours du semestre, qui contient plus de semaines que de semaines nécessaires pour enseigner. Au premier semestre, je vous recommande d'**éviter la semaine du 23 au 27 octobre 2023** pendant laquelle l'université organise sa semaine **Pro'fil**, ou alors assurez vous de la disponibilité de tous vos étudiants pour cette semaine. De façon générale, il y a une forte pression sur les grandes salles ou amphis, il n'est donc pas certain de pouvoir bénéficier de salles plus spacieuses pour organiser des CC. Pour les durées des épreuves, il faut également prendre en compte la possibilité de tiers-temps. Je vous recommande de voir dès le début du semestre les possibilités de salles avec **Annie Quéméré**.

En plus. . . Pour terminer, je rappelle que

- Le programme de chaque UE est décrit dans l'annuaire des formations :
<https://formations.univ-rennes1.fr/master-1-mathematiques-fondamentales>
(déplier un semestre, et cliquer sur une UE pour voir son programme). C'est repris dans le **livret de présentation des UE** mis à disposition des étudiants en début d'année aux étudiants (et prochainement mis à jour). Leurs choix d'UE optionnelles se font sur la base de ces programmes.
- Au semestre 1 :
 - ALGB, THGG, ADF, ANAF, PCM, STMA sont des UE majeures obligatoires ;
 - ALBA, OPTIM sont des UE mineures surnuméraires,
 - ALBA, ALGB sont mutualisées avec le M1 crypto ; OPTIM avec le M1 csm,
 - ANAF est dédoublée à KL pour le groupe MAG2.
- Au semestre 2 :
 - ANAV, GEDI, PMA sont des UE majeures obligatoires,
 - il y a 2 choix à faire parmi : COCO, CRYPTO, APST, MODAL, EDP, RNDP, ACGA, HISM, THNO, TOPA qui sont des UE mineures,
 - ACGA, APST, COCO, CRYPTO, HISM, THNO sont mutualisées avec le M1 crypto,
 - APST, EDP, HISM, RNDP sont mutualisées avec le M1 csm.